



CERCLE DES ANCIENS DU COLLEGE ST JOSEPH ELIKYA

Avenue Isiro n°1

KINSHASA – GOMBE

Devise : FRATERNITE-UNITE-SOLIDARITE

Contacts : 0829902492 – 0998845688

COMPTE RENDU N°002 DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 20/02/2022

En date du 20 Février 2022 s'est tenue la 2ème réunion du Comité Directeur du Cercle des Anciens du Collège Elikya Saint-Joseph, sous la Présidence de M. Alain Mutombo.

L'ordre du jour se présentait comme suit :

1. Mot du Président ;
2. Suivi des dossiers et projets évoqués lors de la première réunion du Comité Directeur ;
3. Evaluation :
 - Conférence sur la COVID 19 ;
 - Travaux de la Commission MBOBI sur la constitution de la base de données
 - Travaux Commission LUKUSA sur la réforme des Statuts
4. Rapport financier
5. Divers.

La liste de présence est en annexe du présent compte-rendu.

Le Président de céans a débuté la réunion par la prière

1. Mot du Président

Le message du Président aux autres membres du Comité Directeur a porté essentiellement sur :

- Un appel à la responsabilité de chacun : en effet, en s'engageant au service de la Communauté au sein du Comité Directeur, chaque membre devrait assumer pleinement ses fonctions et y apporter le temps et l'abnégation nécessaire ;
- La présentation du Plan de suivi des actions : document de travail qui a été envoyé à tous les membres du Comité Directeur et dont le but est de suivre l'évolution des différentes actions qu'il a initiées ;
- La proposition de débiter toutes les réunions du Comité Directeur à partir de 13h30' en vue de permettre aux uns et aux autres d'assister aux différents cultes dominicaux avant de venir aux réunions.

2. Suivi des dossiers et projets

Lors de la première réunion du Comité Directeur un certain nombre de projets à exécuter ont été retenus en termes d'actions, il était donc question d'en évaluer le niveau d'avancement :

- a) **Projet de Règlement d'ordre intérieur du Comité Directeur** : le caciple Benjamin ILUMBE, en charge de l'élaboration dudit Règlement d'Ordre Intérieur a informé le Comité que l'élaboration a déjà commencé et qu'il pourra produire le projet pour le CD au plus tard le 06/03/2022 ;
- b) **Projet de réforme des Statuts du CAC** : la Commission continue ses travaux sous la direction du caciple Marcelin LUKUSA ; après s'être mis d'accord sur la méthodologie de travail, la Commission s'est engagée à fournir son rapport au CD, au plus tard le 21/03/2022 avant qu'une Assemblée Générale Extraordinaire ne soit convoquée pour adopter les modifications qui seront apportées. A noter que la modification des statuts est dictée par la nécessité d'adapter les textes à la réalité du CAC sous sa forme et son fonctionnement actuel ;
- c) **Création de la base de données et du site web du CAC** : les travaux sont en cours sous la direction du caciple Aimé MBOBI, mais à ce stade, aucun délai butoir n'a encore pu être fixé, le CD reste en attente du feedback de la Commission en charge du dossier ;
- d) **Etat des besoins du secrétariat du CD** : certains détails restent à être fixés par le secrétariat pour le finaliser avant que la trésorerie ne procède au décaissement des fonds nécessaires ;
- e) **Acquisition d'un numéro de téléphone pour l'association** : une société (VODACOM) de la place a déjà été contactée pour l'obtention d'un numéro de téléphone au nom du CAC, cependant, la finalisation du processus est conditionnée par la présentation du Procès-verbal sanctionnant la dernière Assemblée Générale électorale du CAC. Le caciple Marcelin LUKUSA s'est engagé à le mettre à la disposition du CD au plus tard le 25/02/2022 ;
- f) **Acquisition d'un local pour le CAC** : les discussions ont déjà été entamées avec l'Abbé Préfet du Collège qui a promis de se pencher dessus et revenir vers le CD avec une proposition ;
- g) **Organisation de la Cérémonie d'échange de vœux 2022 et remise de la 13^{ème} édition du PPRK** : il a été décidé que la cérémonie d'échange de vœux coïnciderait avec la fête du Collège le 19 mars 2022. A cet effet, une Commission ad hoc a été constituée et se réunira incessamment pour poser les jalons de l'organisation de cet événement ;
- h) **Ouverture du compte du CAC auprès de l'IFOD** : les renseignements ont été pris, la Trésorerie reste en attente du Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale électorale pour finaliser le processus d'ouverture du compte ;
- i) **Dossiers remise des bancs au Collège** : il a été décidé de préparer les termes de références de cette action et de la soumettre aux caciples en vue de lancer la collecte de fonds nécessaire pour acheter les bancs à remettre ; les TDR seront disponibles au plus tard le 25/02/2022.

3. Rapport financier

Le rapport financier a porté sur deux aspects :

- Rapport financier sur la Conférence sur la COVID 19 ;
- Rapport général de la caisse du CAC.

S'agissant de la Conférence sur la COVID 19, il a été indiqué que seuls 28 caciples principalement de Kinshasa, à l'exception du Professeur Aimé MBOBI du Canada, ont contribué pour sa tenue avec une somme globale de 450\$US, 339.000 CDF, le total des enveloppes collectées a donné un montant de 20\$US et 189.000 CDF. Il sied de signaler qu'aucun des partenaires extérieurs contacté n'a répondu favorablement aux sollicitations du CAC. Quant aux dépenses, le total a été de 360\$US

et 470.770 CDF et ainsi dégager un solde créditeur de 110\$US et 57.230 CDF, versé à la trésorerie du C.A.C/KIN.

Pour ce qui est de la Caisse générale du CAC, à ce jour elle présente un solde créditeur de USD 1.900\$US et 230.030 CDF. A noter que la majorité des caciples ne s'est pas encore acquittée de la contribution mensuelle. Sur ce point il a été rappelé aux membres du Comité Directeur leur devoir d'exemplarité en la matière.

4. Evaluation Conférence sur la COVID 19

Le Comité a noté une bonne participation du public et le dévouement de tous ceux commis à l'organisation de cette activité. Il a déploré la faible participation financière des caciples de manière générale, et relevé le fait que l'activité a pu être assurée grâce aux contributions financières reçues de 28 caciples et aux apports en nature de certains.

5. Divers

Au titre des divers, les points suivants ont été évoqués :

- Une lettre de remerciements sera adressée au Dr Tshiamala qui a animé la conférence sur la COVID 19 ;
- Le Comité Directeur note que le 22 Février 2022, le CAC totalisera 46 ans d'existence, aussi il a été décidé d'organiser quelques activités sportives en vue de commémorer cet anniversaire notamment : une marche de santé, un match de football et un match de basket. La journée débutera bien évidemment par une Messe d'action de grâce en l'Eglise Sainte Anne ;

Débutée à 13h35', la réunion s'est clôturée comme elle avait commencé, par la prière, à 15h15'.

Fait à Kinshasa, le 20/02/2022